

MAIF renouvelle le gel de ses tarifs d'assurance auto pour 2022

Convaincue que la solidarité est la seule solution viable face à la crise, MAIF a dès le début de la pandémie, en mars 2020, pris des mesures exceptionnelles afin d'accompagner ses sociétaires dans cette période incertaine. Elle a pris la décision inédite et pionnière de reverser 100 millions d'euros à ses assurés auto pendant le premier confinement, suivie par une autre mesure forte : le gel des tarifs d'assurance auto pour 2021. Ces deux actes forts ont été décidés selon deux principes : il était hors de question que la MAIF tire un quelconque bénéfice de la crise et la solidarité se devait d'être renforcée vis-à-vis de tous.

Alors qu'est amorcée la progressive sortie de crise, ses conséquences économiques sont toujours présentes et continuent à peser sur le quotidien et le budget de nombreuses personnes en France.

MAIF a décidé de persévérer et de faire preuve de solidarité dans la durée. C'est pourquoi elle annonce aujourd'hui, **pour la 2^{ème} année consécutive, le gel des tarifs auto pour l'année 2022***. Malgré une hausse de la sinistralité et des coûts de réparation auto, MAIF peut s'appuyer sur sa solidité financière pour être présente aux côtés de ses sociétaires.

Dans cette logique de solidarité, le conseil d'administration a également décidé un gel des tarifs pour les associations, collectivités et entreprises pour la deuxième année consécutive (contrats auto et multirisque).

**Pour tous les véhicules assurés en 2021 à conditions et garanties identiques, à bonus-malus identique, hors effets liés à la sinistralité individuelle, hors fin de mesures particulières.*



Dominique Mahé

Président du Groupe MAIF

« La solidarité est au cœur de notre modèle et de nos valeurs mutualistes. Elle s'exprime aujourd'hui encore par une décision forte, illustrant notre volonté de rester présents aux côtés de nos sociétaires. »

Pascal Demurger

Directeur Général du Groupe MAIF



« Face à une crise économique et sociale sans précédent, nous faisons le choix de la solidarité dans la durée. Convaincus que les entreprises ont la capacité, et donc la responsabilité, d'œuvrer pour le collectif, nous continuerons d'agir avec les moyens qui sont les nôtres afin de soutenir nos sociétaires tant que la situation l'exigera. »

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau
garry.menardeau@maif.fr
06 29 37 10 99

Simon Vuillemin
simon.vuillemin@maif.fr
06 11 44 61 78